

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**Du 23 Mars 2022**

Le Conseil Municipal de la Commune de CLUIS s'est réuni le mercredi 23 Mars 2022 à 19 heures 30, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur FLEURY Didier, Maire.

Présents : Mmes MM. FLEURY, DALOT, BRISSE, PENOT, DAVIER, PORTIER-GONIN, MOTEAU, MOULIN, AMPEAU, DAVIGNON-BRISSE

Abent excusé : M. BRE ( pouvoir à Mme DAVIGNON-BRISSE Ghislaine)

Secrétaire : Mme PENOT Mélissa

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant qu'il convient de rajouter dans l'ordre du jour : Choix architecte du Patrimoine Etude Diagnostique Mairie - Composition Commissions et divers organismes

Après approbation du procès verbal de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2021**

**- Budget Principal - COMMUNE**

En section de fonctionnement

Recettes - titres émis	1 023 954.28 €
Dépenses - mandats émis	804 837.39 €
Résultat 2021	219 116.89 €
Résultat antérieur reporté	320 065.77 €
Résultat de clôture	539 182.66 €

En section d'investissement

Recettes - titres émis	103 845.54 €
Dépenses - mandats émis	217 706.84 €
Résultat 2021	- 113 861.30 €
Résultat antérieur reporté	163 481.39 €
Résultat de clôture	49 620.09 €

- Service Assainissement

En section de fonctionnement

Recettes - titres émis	94 428.52 €
Dépenses - mandats émis	108 514.07 €
Résultat 2021	- 14 085.55 €
Résultat antérieur reporté	37 876.50 €
Résultat de clôture	23 790.95 €

En section d'investissement

Recettes - titres émis	28 282.56 €
Dépenses - mandats émis	12 603.52 €
Résultat 2021	15 679.04 €
Résultat antérieur reporté	97 031.62 €
Résultat de clôture	112 710.66 €

- Lotissement

En section de Fonctionnement

Recettes - titres émis	23 935.00 €
Dépenses - mandats émis	23 935.00 €
Résultat 2021	0 €
Résultat antérieur reporté	/ €
Résultat de clôture	0 €

En section d'Investissement

Recettes - titres émis	23 935.00 €
Dépenses - mandats émis	23 935.00 €
Résultat 2021	/€
Résultat antérieur reporté	- 23 935.00 €
Résultat de clôture	- 23 935.00 €

- Chaufferie Bois

En section de fonctionnement

Recettes - titres émis	33 964.99 €
Dépenses - mandats émis	37 393.52 €
Résultat 2021	- 3 428.53 €
Résultat antérieur reporté	7 968.76 €
Résultat de clôture	4 540.23 €

En section d'investissement

Recettes - titres émis	19 839.72 €
Dépenses - mandats émis	15 402.22 €
Résultat 2021	4 437.50 €
Résultat antérieur reporté	- 1 995.67 €
Résultat de clôture	2 441.83 €

Ils sont tous adoptés à l'unanimité.

**AFFECTATION DES RESULTATS**

**Budget Principal - Commune**

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2021,

Fonctionnement - Résultat de clôture	539 182.66 €	
Investissement - Résultat de clôture	49 620.09 €	
Restes à réaliser	Dépenses	0 €
	Recettes	0 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 001 - Excédent d'investissement	49 620.09 €
Compte 002 - Excédent de fonctionnement	539 182.66 €

### Service Assainissement

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2021,

Fonctionnement - Résultat de clôture		23 790.95 €
Investissement - Résultat de clôture		112 710.66 €
Restes à réaliser	Dépenses	/ €
	Recettes	/ €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 001 - Excédent d'investissement	112 710.66 €
Compte 002 - Excédent de fonctionnement	23 790.95 €

### Chaufferie Bois

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2021,

Fonctionnement - Résultat de clôture		4 540.23€
Investissement - Résultat de clôture		2 441.83 €
Restes à réaliser	Dépenses	/ €
	Recettes	/ €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 001 - Excédent d'investissement	2 441.83 €
Compte 002 - Excédent de fonctionnement	4 540.23 €

### Lotissement La Preugne

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2021,

Fonctionnement - Résultat de clôture		/ €
Investissement - Résultat de clôture		- 23 935 €
Restes à réaliser	Dépenses	/ €
	Recettes	/ €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 001 - Déficit d'investissement	23 935.00 €
---------------------------------------	-------------

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE-  
SERVICE ASSAINISSEMENT- LOTISSEMENT- CHAUFFERIE BOIS-  
LOTISSEMENT LA PREUGNE

Ils retracent à l'identique les données chiffrées des comptes administratifs et sont également adoptés à l'unanimité.

FINANCEMENT OFFICE DE TOURISME DU VAL DE BOUZANNE

Le Conseil Municipal refuse de prendre part au financement de la création, du fonctionnement de l'Office de Tourisme du Val de Bouzanne en réduisant le produit fiscal attendu.

VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux 2021.

Taxe Foncière (bâti) = 29.07

Taxe Foncière (non bâti) = 33.52

CFE = 22.55

CONVENTION SATESE

Le Conseil Municipal approuve la convention qui formalise l'adhésion au SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) pour le suivi de la Station d'Épuration.

CONVENTION ECOLE MUSIQUE AMAC

Le Conseil Municipal accorde une aide financière pour le fonctionnement de l'enseignement musical au titre de l'année 2021/2022 à hauteur de 76.22 € ; la signature d'une convention avec l'AMAC (Association Musicale Artistique et Culturelle) concrétisera cette subvention.

CHOIX ARCHITECTE DU PATRIMOINE

Suite à la consultation des architectes du Patrimoine pour la réalisation d'une étude de diagnostic en vue de programmer des travaux de restauration de la Mairie, Monument Historique inscrit, la proposition de Mme NIGUES a été retenue.

DEMISSION DES 3 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite à la démission de Mmes BLANCHET Magali, GILLET Josiane et MERCIER Estelle, le Conseil Municipal décide de revoir la composition des commissions et divers organismes.

-Commission appel d'offres :

Membres titulaires : MM. FLEURY D - DALOT JP- AMPEAU JG

Membres suppléants : Mme PENOT M - M. DAVIER F - Mme MOTEAU C.

-Aide Alimentaire : Titulaires : Mmes MOTEAU Colette - DAVIGNON-BRISSE Ghislaine  
Suppléantes : Mmes PENOT M - PORTIER-GONIN A

- Coordination Gériatologique : Mmes DAVIGNON-BRISSE G - MOTEAU C

- Cantine : Mme PENOT Mélissa : Présidente  
Membres : PORTIER-GONIN A - MOTEAU C.

- ADAR - : MM. DALOT JP- DAVIER F

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal de la décision prise dans le cadre des délégations de pouvoir qu'il a reçues :

➤ passation d'un bail d'habitation avec Mme CHELOT Camille pour le logement communal sis au 1 Bis Rue des Fossés à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2022.

FAR 2022 : Attribution de 19 430 € pour des travaux de Voirie (Pouzet- La Maison Dieu- Le Montet- La Mère au Pain) et l'installation d'une main courante au stade.

Remerciements du Collège d'Aigurande de l'aide accordée à un élève domicilié à CLUIS pour le financement d'un voyage organisé en Italie.

La Fédération Française de TIR A L'ARC a décerné le Label Espoir pour l'année 2022 au Club des Archers du Luma.

Fondation du Patrimoine : La Commune adhèrera à cette Fondation pour l'année 2022.

Demandes de subventions :

Le Conseil Municipal décide d'accorder une aide financière à hauteur de 70 € à BIP TV et l'ADMR : les crédits seront inscrits au budget 2022, mais ne donne pas suite aux demandes émanant d'Indre nature et de VT TRANZAULT.

Rendez-vous prévu avec BVN

Parking Maison Médicale : Le devis établi par l'entreprise DARCHIS a été retenu : les crédits seront prévus au budget afin d'engager les travaux.

Remerciements deuil M. BRE.

La distribution des cartes « d'entrée » du 1<sup>er</sup> mai est programmée les 16 et 23 avril 2022 Salle Ivanhoé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Le Maire  
Didier FLEURY